



# Fiche de données de sécurité

selon directive CE 2015/830

## bacteriaStop® ia2

Date d'impression : 06.03.2017

## 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Dénomination commerciale : kochdesign ia2 (Poudre anti-fourmis)

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées : Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation Produit de nettoyage : Poudre anti fourmis, Biocide

No. de registration : CHZN4541

Utilisation importante identifiée de la substance ou dur mélange et utilisations déconseillés :

Utilisations identifiées : Biocide

Identification du fournisseur responsable pour la fiche de données :

Adresse du producteur/fournisseur :

Kochdesign GmbH Erlenstrasse 44 2555 Brügg Switzerland

Telefon +41 32 333 15 75 Fax +41 32 333 15 79

Numéro d'appel d'urgence

Centre suisse d'information toxicologique, Zurich

+41 44 251 51 51 ou 145 (depuis la Suisse)

Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum, Zürich

+41 44 251 51 51 oder aus der Schweiz: Tel 145

Centro Svizzero d'informazione tossicologica

+41 44 251 51 51 o dalla Svizzera: Tel 145

## 2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Aquatic Acute 1 ; H400 / Aquatic Chronic 1 ; H410

Éléments de marquage

Marquage obligatoire selon directives (CE) 1272/2008 : Oui

Exceptions : Oui

Mot de signalisation : Attention

Pictogramme de danger :

Contenu (s) :

Phrases H :

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Phrases P :

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P262 Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

P301+P312 EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOSON ou un médecin en cas de malaise

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une décharge de déchets spéciaux.



Marquages particuliers :

EUH208 : Contient Permethrin. Peut produire une réaction allergique. Le marquage mentionné est valable pour l'utilisateur final privé.

Autres dangers: Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme PBT ou vPvB.

### 3 Composition/informations sur les composants

Substances : n.a.  
 Mélanges  
 Caractéristiques chimiques : Biocide  
 Contenues :

Dénomination			Phrases H	
No. CAS	No. CE	No. REACH		m% - plage
52645-53-1	52645-53-1	52645-53-1	m-Phenoxybenzyl-3-(2, 2-dichlorovinyl)-2, 2-dimethylcyclopropanecarboxylat Acute Tox. 4 *; H332 / Acute Tox. 4 *; H302 / Skin Sens. 1; H317 / Aquatic Acute 1; H400 M=1000 / Aquatic Chronic 1; H410 M=1000	0,45%
52315-07-8	52315-07-8	n.v.	cypermethrin cis/trans +/- 40/60; (RS)-?-cyano- 3-phenoxybenzyl (1RS,3RS;1RS,3SR)-3-(2,2- dichlorovinyl) -2,2- dimethylcyclopropanecarboxylate Acute Tox. 4 *; H332 / Acute Tox. 4 *; H302 / STOT SE 3; H335 / Aquatic Acute 1; H400 / Aquatic Chronic 1; H410	0,01%

Pour les textes des phrases H voir en section 16.

### 4 Premiers secours

Descriptions des mesures de premier aide

Après inhalation : Après inhalation des gaz combustibles ou de produits de décomposition en cas d'accident, amener la victime à l'air fraîche, si nécessaire consulter un médecin.

Après contact avec la peau : En cas de contact avec la peau laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau. En cas d'irritations ou de réactions allergiques contacter un médecin.

Après contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes aussi bien sous les paupières. En cas de besoin consulter un médecin.

Après ingestion : Rincer la bouche avec de l'eau et boire beaucoup d'eau. En cas de besoin consulter un médecin.

Symptômes et effets importants imminents et survenant retardés : n.d.

Informations relatives à l'aide médicale ou traitements spéciaux.

Une aspiration peut provoquer des oedèmes des poumons et pneumonie. Traiter symptomatique.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens anti incendie

Moyens anti incendie adaptés : Utiliser extincteur à sec, CO2, jailli d'eau ou mousse "alcool".

Des moyens anti incendie inadaptés pour raison de sécurité : Aucun.

Dangers dérivants de la substance ou du mélange. En cas d'incendie possibilité de formation de dioxyde de carbone.

Indication pour une lutte contre l'incendie

Équipement particulier : Porter un appareil de respiration autonome à l'air courante. Porter un équipement étanche contre produits chimie chimiques.

Informations supplémentaires :

En cas d'incendie rafraîchir les conteneurs par jailli d'eau.

## 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précaution personnelle, équipement et procédures pour des cas d'urgence : Voir section 8.  
En cas d'incendie rafraîchir les conteneurs par jailli d'eau.  
Mesures de protection pour l'environnement : Éviter une pénétration dans la canalisation. En cas de versement de quantités importantes qui ne peuvent pas être endiguées informer les administrations locales.  
Méthodes et matériel de retenue et nettoyage. Ramasser mécaniquement. Éviter une formation de poussière. En cas ou un recyclage n'est pas possible éliminer selon les règlements officiels locaux.  
Références à d'autres sections : Aucune.

## 7 Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger  
Indication pour un maniement sécurisé : Ne pas inhaler la poussière. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Enlever immédiatement les vêtements contaminés ou mouillés.  
Indications pour une protection contre les incendies ou les explosions : Aucune mesure particulière n'est nécessaire.  
Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités  
Information concernant le stockage et les récipients : Stocker au frais et sec.  
Informations pour un stockage en commun : Ne pas compatible avec des moyens oxydants.  
Autres informations pour conditions de stockage : Aucune  
Utilisations spécifiques finales : n.d.

## 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres à surveiller  
Dénomination de la substance Valeur de contrôle  
Limite et contrôle des expositions  
Installations adaptées techniques Tenir les récipients bien fermés dans un endroit bien ventilé et sec.  
Mesures de sécurité individuelle  
Protection aspiratoire : En cas d'aération insuffisante porter un appareil respiratoire.  
Recommandé filtre : P-2.  
Protection des mains : En cas de contact avec la peau à longue durée porter des gants de protection.  
Gants en caoutchouc, temps de pénétration >6h. Observer les informations du fournisseur des gants concernent la perméabilité et le percement. Prendre en considération les conditions spécifiques, locales dans lesquelles le produit est utilisé, comme danger de coupure, abrasion et durée de contact.  
Protection des yeux : Lunettes de protection.  
Protection du corps : Vêtements de protection  
Autres : Observer le temps d'emploi. n.d.  
Limite et contrôle des expositions de l'environnement : Ne pas contaminer les eaux.

## 9 Propriétés physiques et chimiques

Informations des propriétés principales physiologiques et chimiques.  
Forme : solide  
Couleur : sans couleur  
Odeur : sans odeur  
Seuil d'odeur : n.d.  
Valeur pH : non dilué n.a.  
Valeur pH, 1% en eau : n.a.  
Point /plage d'ébullition/ (°C) : n.a.  
Point/plage de fusion/plage (°C) : n.d.

Point d'inflammation (°C) : n.d. dans un récipient fermé  
Inflammabilité (EG A10 / A13): n.d.  
Température d'inflammation: (°C): n.d.  
Auto inflammabilité (EG A16): aucune.  
Propriétés de développement du feu : aucune  
Danger d'explosion : n.a.  
Limites d'explosion (Vol.%) inférieure : n.a.  
Supérieure : n.a.  
Pression de vapeur. n.a.  
Densité de vapeur (air=1) : n.a.  
Densité (g / ml) : n.a.  
Solubilité (dans l'eau) : pratiquement non soluble soluble en :  
Coefficient de distribution, n – Octane/Eau : n.a  
Viscosité : n.a.  
Contenue des solvants (pois %) : <5%  
Décomposition thermique (°C) : n.d.  
Vitesse de la vaporisation : n.d.  
Autres informations : n.d.

## 10 Stabilité et réactivité

Réactivité : Aucune.  
Stabilité chimique : Stable sous conditions normales.  
Possibilité de réactions dangereuses : Aucune réaction dangereuse n'est connue si utilisé conformément.  
Conditions à éviter : Stocker au frais et sec.  
Matériaux incompatibles : Incompatible avec des moyens oxydants.  
Produits de décomposition dangereux : Aucune décomposition en cas de stockage et utilisation conforme.

## 11 Informations toxicologiques

Informations des effets toxicologiques  
Toxicité imminente Inspiration : n.d.  
Ingestion : n.d.  
Contact avec la peau : n.d.  
Irritation - / caustique de la peau : Peut provoquer une irritation de la peau aux personnes sensibles.  
Lésions/irritations graves pour les yeux : Peut provoquer une irritation des yeux pour personnes sensibles.  
Sensibilisation des voies respiratoires/peau : Peut provoquer des réactions allergiques à la peau.  
Gamète/mutagène n.d. Cancérogène : n.d.  
Toxicité pour la reproduction : n.d.  
Toxicité pour un organe cible spécifique par une exposition unique : n.d.  
Toxicité pour un organe cible spécifique par une exposition répétée : n.d.  
Danger par inspiration : n.d.  
Expériences pratiques : n.d.  
Expériences pratiques  
Observations importantes pour la classification : aucune.  
Autres observations : aucune  
La classification du produit a été faite selon une méthode de calcul.

## 12 Informations écologiques

### Toxicité

Très nocif pour les organismes aquatiques, permethrin : LC50 (Pimephales promelas/96h) : 0.016 mg/l ;  
 CE50 (Daphnia magna/48h) : 0.32 µg/l.

Persistence et dégradation : Les composants organiques peuvent être décomposés biologiquement après neutralisation dans une station d'épuration

Potentiel d'accumulation biologique : Peut provoquer des effets néfastes à longue durée pour les organismes aquatiques.

Mobilité au sol : n.d.

Résultat du jugement PBT et vPvB : Ce mélange ne contient aucune substance jugée comme PBT ou vPvB.

### Autres effets dangereux

CSB - valeur, mg/g : n.d.

BSB5 - valeur, mg/g : n.d.

AOX – information : néant.

Composants importants écologiques : Permethrin, cyperméthrin

Autres effets dangereux : aucun.

## 13 Considérations relatives à l'élimination

### Procédures de l'élimination de déchets

Recommandation : D 10 / R 1

No. de clef de déchets. 16 05 05

Le numéro de clef de déchets doit être fixée entre le consommateur, le producteur et l'éliminateur.

En outre observer les instructions locales officielles.

Pour emballages contaminés

Recommandation : Rincer avec un détergent adapté. Autrement voir reste de produits. Des emballages nettoyés peuvent être éliminés dans le circuit de déchetterie.

Manutention sécuritaire : Comme restes de produit. Observer les précautions courantes pour des produits chimiques.

## 14 Informations relatives au transport

ADR	IMDG	IATA
Numéro UN 3077	3077	3077
Dénomination officielle UN		
Substance dangereuse pour l'environnement, solide n.a.g. (Permethrin)	Substance dangereuse pour l'environnement, solide n.a.g. (Permethrin) & MARINE POLLUTANT	Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Permethrin)
Classe de danger pour transport		
9	9	9
Groupe d'emballage		
III	III	III
Danger pour l'environnement		
Oui	Oui	Oui
Précautions particulières pour l'utilisateur		
Catégorie de transport : 3		
Code de classification : M7 No. de danger : 90	F-A, S-F	Instructions pour l'emballage (avion passager) 964
LQ: 5 kg		Instructions pour l'emballage (avion marchandise) 964
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOLPOL 73/78 et au recueil IBC		
Aucun.	Aucun.	Aucun.

## 15 Informations réglementaires

Prescriptions relatives à la sécurité et l'environnement/règlements spécifiques pour le produit où le mélange : n.d.

Observer la limitation d'emploi selon MuSchGg/JArbSchG : Oui.

Observer l'obligation de conservation selon § 8 (6) GefStoffV. : Oui

Observer l'ordonnance d'incident majeurs : Oui

Instruction technique pour air : Classe Chiffre Part m% 5.2.5 < 5%

Classe de la mise en danger pour eau : 1 directives selon VwVwS

Classe de dépôt: 13

Observer le règlement du TRGS 510 : Non

Observer le règlement dur TRG 300 : Non

Observer le règlement du WRMG : Non

Autres règlements à prendre en considération : Inscription obligatoire selon § 16e Chem/G

Jugement de sécurité de la substance : n.a.

## 16 Autres informations

Phrases H de section 3

H302 Nocif en cas d'ingestion

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les informations contenues se basent sur nos connaissances et expériences à la date d'édition. Elles n'ont pas la signification d'assurances des propriétés. Elle ne peut ni n'être changée, ni n'être transposés sur d'autres produits. La reproduction de l'état inchangé est admise. Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.